

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 17 mars 2022
Rapporteur :
Monsieur Didier LEROY**

N° 21

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 28/03/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 25/03/2022
(accusé de réception du 25/03/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Aide financière de la CAF du Finistère pour les places d'urgence et accueils en horaires décalés - Signature des conventions fonds publics et territoires

Les établissements d'accueil du jeune enfant de Quimper Bretagne Occidentale (QBO) réservent 27 places à l'accueil d'urgence et offrent la possibilité aux parents de confier leurs enfants en horaires élargis afin de répondre à leurs besoins spécifiques liés à l'emploi. La CAF participe financièrement à ces offres de service par la signature de conventions « Fonds Publics et Territoires » pour un montant estimé de 197 309 € pour le réalisé de l'année 2021

La branche famille de la CNAF a la volonté de développer des services aux familles pour leur permettre de concilier vie familiale et vie professionnelle et d'adapter l'offre d'accueil aux besoins des familles concernées par des problématiques d'insertion sociale et professionnelle.

Places d'urgence :

Au sein des établissements d'accueil du jeune enfant gérés par Quimper Bretagne Occidentale, 27 places sont réservées aux situations de besoin d'accueil. La répartition des places est la suivante:

- La halte-garderie Le Jardin des Lutins de Quimper : 8 places
- La halte-garderie de Kermoyan de Quimper: 8 places
- La halte-garderie La Fontaine et la Maison de la Petite Enfance de Quimper: 6 places
- Le multi-accueil Bambi d'Ergué-gabéric : 2 places
- Le multi-accueil Plom d'Api de Plomelin : 1 place
- Le multi-accueil de Briec : 2 places

Ces places s'adressent aux parents ayant besoin pour leur enfant d'un accueil à la journée sans avoir pu l'anticiper et dans l'attente d'un mode de garde régulier (recherche ou reprise d'emploi, entrée en formation ou en stage, absence de l'assistante maternelle, déménagement, maladie d'un des parents, séparation du couple parental, etc.).

Horaires élargis :

Le multi-accueil de l'Arche de Noé de Quimper peut accueillir 5 enfants dès 6 heures le matin, et 5 autres jusqu'à 22 heures le soir. Cette offre permet de diversifier les horaires d'ouverture de l'accueil en crèche pour répondre aux besoins différents des familles et permettre ainsi aux parents travaillant tôt le matin ou tard le soir d'exercer leur métier tout en confiant leur enfant à un service adapté. De la même manière, afin de répondre aux besoins des parents travaillant le samedi, la halte-garderie La Maison de la Petite enfance est ouverte le samedi.

Ces conventions entre la Caf et Quimper Bretagne occidentale déterminent le cadre permettant le soutien financier de la Caf à hauteur de 197 309 €.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à signer les conventions « Fonds Publics et Territoires ».